

tableau des paroisses qui s'y trouve vaut aussi pour cette année, excepté 1° pour les paroisses du diocèse de Chicoutimi; 2° pour S. Léon de Standon qui est adjoint avec S. Edouard et S. Malachie.

IV.

La même circulaire No. 76 renferme divers avis que vous êtes prié de relire attentivement et de mettre en pratique, concernant 1° la Propagation de la foi; 2° le rapport annuel sur les paroisses; 3° la confession des enfants; 4° les avis à donner concernant les insectes qui dévorent les patates.

V.

Dans la circulaire No. 83 je vous ai fait connaître les indulgences attachées à la formule corrigée de consécration au Sacré-Cœur, qui se lit au prône le dimanche après l'octave de la Fête-Dieu. J'en ai fait imprimer des copies sur une petite feuille, qui se vend \$1 le mille, chez P.-G. Delisle, imprimeur, ou au secrétariat. Ce serait une excellente chose que de la répandre dans les familles par le moyen des enfants des écoles et du catéchisme.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.